

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°9 — 16 oct. 2006

Une délégation a remis une nouvelle série de pétitions à la préfecture

Après les 1005 signatures remises le 28 septembre, c'est **1465 nouvelles signatures** qui ont été remises par une délégation, vendredi 13 octobre. Au total, nous en sommes à **2468 signatures**... Et c'est pas fini !

Buffet Marie-George

Gewerc Claude

Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, 29 conseillers régionaux de Picardie et de nombreux conseillers généraux sont parmi les nouveaux signataires. On compte aussi des centaines de signatures de lycéens qui ne laisseront pas embarquer leurs camarades.

Compte-rendu de l'audience (par Manu) :

Nous étions une petite mais jolie troupe devant la préfecture à 15 h 30. Comme prévu, nous avons été reçus par le directeur des libertés publiques de la préf. Nous avons remis la suite des pétitions, évoqué le parrainage républicain ainsi que la suite de la mobilisation et surtout remis une copie des pièces "manquantes" au dossier. A 16h, direction la Maison de Retraite D^{ale}. Plus de policiers-RG que de membres du collectif. Cependant, nous avons été reçus par un collaborateur de X. Bertrand pendant une vingtaine de minutes. Mention spéciale à Rémy, qui avait apporté tous les numéros des *Chaises vides* afin de laisser une trace écrite. Il a été aussi brillant quand il a exposé la vie quotidienne des gamins ! Le type a pris bcp de notes. Bref, les 2 fonctionnaires retransmettront... L'Union était présente (voir ci-contre).



Nous avons la confirmation du RV de jeudi prochain à la préfecture à 17 h. Il faudra former la délégation (bien potasser le dossier), réfléchir à nos déclarations et en cas de non-régularisation (Nous avons demandé une réponse positive pour jeudi), en cas de refus donc, paraître menaçant : il nous faut réfléchir à des actions musclées et médiatiques pour la suite !
Manu

Prochaine entrevue :

Mme le Préfet nous reçoit **Judi 19 oct. à 17 h.** Nous préparerons l'entrevue ensemble à partir de 15 h. 30.

Les lycéens dans l'action

Lors du rassemblement de samedi, les lycéens de Nerval ont discuté des modalités d'une action à mener cette semaine, en défense de Valéra, lycéen de Vinci, et de sa famille : rassemblement, badge en papier porté par les élèves...

Samedi 14 oct., un rassemblement qui manifeste notre exaspération !

Notre rassemblement se voulait plus actif. Nous avons des pancartes, un tract était distribué. Malgré l'opposition des flics, nous avons, durant un temps, bloqué la circulation.



◀ 2 générations dans le rassemblement
Nous déposons pour **SAMEDI 21 OCT** une déclaration de **manifestation en ville**. Nous aurons une banderole et nous distribuerons un tract. Cette manifestation interviendra 2 jours après l'entrevue avec Mme le Préfet. **VEenez**

NOMBREUX ! Départ: 14h.30, sous-préfecture de Soissons.

Nouvelle « erreur » de la préfecture, nouvelle rectification !

Toujours entre deux portes, la préfecture tente de discréditer un mouvement qui est de plus en plus fort. Dernière invention, glissée par Mme le Préfet à un élu : « Vous savez, Valera R. n'a jamais reçu de Bourse au mérite... » et « les R. ne sont pas dans l'Aisne depuis 2002 ». Le collectif diffuserait de fausses informations...

Alors il faut encore rectifier et c'est facile. Nous tenons à la disposition du Préfet un courrier de l'Inspection Académique du Haut-Rhin en date du 19 septembre 2005 : « J'ai l'honneur de vous informer qu'après avis de la Commission départementale, une Bourse au mérite est octroyée à votre enfant R. VALERA au vu des bons résultats scolaires obtenus par celui-ci au Brevet des Collèges... » et nous avons aussi les preuves de la date d'arrivée en France de la famille...

En faveur de sans-papiers

Le collectif en faveur des sans-papiers a profité de la venue du ministre hier à Laon pour l'interpeller notamment sur le cas d'une famille malgache de Soissons, sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière.

Cette famille est présente en France depuis 2002 et le fils aîné notamment a obtenu une bourse scolaire au mérite. Le

collectif a été reçu par un membre du cabinet du ministre. Au préalable, le collectif s'était rendu en préfecture pour remettre une pétition, avec notamment les signatures de Claude Gewerc, président du conseil régional ; Yves Daudigny, président du conseil général ou Marie-Georges Buffet, ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports.

L'Union du 14 octobre rend compte de l'entrevue

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr <http://www.cdsp02.net/> et <http://www.educationsansfrontieres.org/resf02>

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie et de Soissons, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, ATTAC 02, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, Confédération Syndicale des Familles (CSF), PCF, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, Ligue Communiste Révolutionnaire, LesVerts de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la FA, Union Juive Française pour la Paix, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Action Catholique Ouvrière

Pétition

ILS SONT SOUS NOTRE PROTECTION

Madame le Préfet de l'Aisne,

une famille malgache menacée d'expulsion est obligée de se cacher dans notre département. Ils sont aujourd'hui sous la protection du Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne.

Les trois enfants, Valera (17 ans), Dominique (13 ans) et Diana (8 ans) sont de fait privés du droit de suivre une scolarité normale. Diana n'a été scolarisée qu'en France et Valéra a obtenu une bourse nationale au mérite. Cette famille, en France depuis 2002, remplit tous les critères de la circulaire.

Pourtant, la préfecture n'a pas hésité à prendre un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre et à procéder à son arrestation au petit matin. Les adolescents et leurs parents, placés en centre de rétention, ont ensuite été menottés. Libérés pour vice de procédure, ils sont toujours sous le coup de l'APRF, le recours ayant été rejeté par le tribunal de Rouen.

C'est inacceptable, aucun être humain ne doit avoir à se cacher, aucun enfant n'est illégal !

Nous exigeons l'annulation de l'APRF et la régularisation de cette famille

Prénom et nom	profession	commune	signature

Pétition à envoyer au **Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne** :

cdsp02@wanadoo.fr

ou la remettre à un militant du collectif
ou à l'une des organisations qui le soutiennent